

COVID-19 – ESPAGNE-PORTUGAL

Conséquences sur le secteur Agriculture – Alimentation – Pêche

Veille du 20 avril 2020

Résumé :

*Afin de fluidifier au maximum la **circulation des marchandises**, le Gouvernement espagnol assouplit les règles d'occupation des camionnettes.*

*Misant sur le dispositif national visant à faciliter l'embauche de saisonniers locaux, le ministre de l'Agriculture espagnol exclut toute ouverture des frontières pour les **travailleurs agricoles étrangers**.*

*La baisse des prix et les difficultés à l'export des **vins** se confirment : les viticulteurs de Castille-la-Manche demandent l'activation du dispositif de "**distillation de crise**" pour limiter les perturbations de marché en 2020/2021, et le renforcement des contrôles pour éviter les pratiques commerciales déloyales.*

*La perspective d'une saison blanche pour les corridas se précise, l'inquiétude monte chez les éleveurs de **taureaux de combat**.*

*Adaptation des règles de l'**IGP Ternera Gallega** (veau galicien), avec une congélation désormais possible à titre exceptionnel jusqu'en décembre 2020.*

*Les prix aux producteurs de **fruits et légumes** sont orientés à la hausse depuis le début de la pandémie, sauf pour certains produits (fraise, raisin, haricots).*

*L'**avocat** d'Andalousie termine sa campagne avec un bilan très positif.*

*La filière portugaise des **fruits rouges** est en crise.*

*La vente en ligne de **produits de la mer** se développe en Galice et aux Baléares.*

*Le Gouvernement régional de **Madère** alloue 1,25 M€ de compensation financière en faveur du secteur de la pêche.*

ESPAGNE

Circulation des marchandises et des personnes

Assouplissement des règles de capacité maximale d'occupation des camionnettes, afin de fluidifier au maximum la circulation des marchandises. En vertu de l'ordonnance TMA/259/2020 du 19 mars du ministère des Transports, il était déjà possible pour les conducteurs de camions d'être présents à deux dans une cabine pour permettre des rotations, avec toutefois la nécessité de respecter scrupuleusement les différentes préconisations (distanciation maximale, lavages de main et de poste de travail réguliers, aération d'habitacle, etc.). Le périmètre de cette ordonnance a depuis été étendu aux camionnettes, qui peuvent à présent également accueillir deux personnes lorsqu'il n'y a qu'une seule rangée de sièges à l'avant (instruction 20/TV-112 du 16 avril de la Direction générale des transports terrestres).

Filières agricoles

• **Vins**

Baisse des prix et difficultés à l'export. Les données de l'Observatoire espagnol du marché du vin (OEMV) indiquent une nette baisse du prix d'achat, avec un niveau actuel sous les 0,50 €/l, contre 0,76 €/l en janvier 2019. Le recul d'activité dans les principaux pays importateurs, eux aussi en proie à la pandémie (France, Allemagne et Italie), ainsi que la fermeture des frontières aux États-Unis ont sensiblement réduit le volume d'exportations.

Le syndicat des jeunes agriculteurs (Asaja) de Castille-la-Manche demande à l'Interprofession du Vin de négocier des mesures d'urgence avec le ministère de l'Agriculture pour gérer au mieux cette situation.

Les viticulteurs de Castille-la-Manche demandent l'activation du dispositif de "distillation de crise" pour limiter les perturbations de marché en 2020/2021, et le renforcement des contrôles pour éviter les pratiques commerciales déloyales. L'Association des coopératives agro-alimentaires de Castille-la-Manche a en effet sollicité le ministère de l'Agriculture pour que soit publiée d'urgence une actualisation du décret Royal 774/2014 sur la "norme de commercialisation pour améliorer la stabilité et la qualité du secteur vitivinicole espagnol", afin de pouvoir l'appliquer à la prochaine campagne viticole 2020/2021. Ce règlement comprend notamment les outils et mécanismes d'autorégulation qui empêchent les excédents et les chutes de prix. Les coopératives demandent également aux Communautés autonomes un renforcement des contrôles de la distillation, afin d'éviter les ajouts de sucres exogènes au vin qui génèrent eux aussi des déséquilibres sur le marché. Par ailleurs, elles demandent à la Commission européenne un budget européen suffisant pour gérer la situation, et le report total sur 2021 des fonds du Programme national d'appui vitivinicole non utilisés en 2020 (en particulier pour les investissements). Le syndicat des jeunes agriculteurs (Asaja) de Castille-la-Manche rejoint toutes ces demandes, en appelant à la mise en place d'une "distillation de crise", sans laquelle le reste trop important de production non écoulée de 2019 empêchera le stockage de la récolte de 2020.

- **Taureaux de combat**

Des élevages en grande difficulté face au spectre d'une saison blanche pour les corridas, et qui attendent le soutien du ministère de la Culture pour garantir le maintien de cette activité patrimoniale. L'élevage taurin à destination des corridas est une activité très saisonnière, rythmée par des charges en automne/hiver, et des revenus qui ne rentrent que pendant la saison des corridas, c'est-à-dire sur la période printemps/été. L'annulation des festivités prochaines, voire même de la saison complète, inquiète donc grandement les professionnels des taureaux de combat et de la tauromachie. Certains se disent même obligés de vendre une partie de leur production aux abattoirs pour réduire les coûts d'exploitation, et trouver un canal de valorisation pour des animaux devenus trop vieux (la loi limite à 5 ans l'âge maximal pour les corridas, et c'est généralement à cet âge qu'ils sont vendus). Le Président de la *Fundación del Toro de Lidia* indique que ces ventes se font à perte, le prix d'achat par l'abattoir étant en moyenne de 700 € par bête, avec en face des coûts de production totaux qu'il évalue à 5 000€ par animal. Il indique comprendre l'interdiction temporaire des corridas dans le contexte actuel, du fait des grands rassemblements qu'elles impliquent, mais espère une amélioration d'ici cet été. Une saison blanche aurait un impact irréversible sur les éleveurs, auquel s'ajouteraient des dommages collatéraux sur le tourisme (hébergement, transport, restauration hors domicile, etc.). L'élevage des taureaux de combat étant une activité classée au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco, le ministère de la Culture étudie la mise en place d'un dispositif d'aides.

- **Fruits et légumes**

Les prix aux producteurs sont orientés à la hausse depuis le début de la pandémie, sauf pour certains produits. D'après les données du ministère de l'Agriculture, sur les 26 variétés de fruits et légumes étudiées, 18 ont vu leur prix augmenter entre le 15 mars et le 12 avril 2020, en particulier le chou-fleur (+178%), la courgette (+120%), la pomme de terre (+104%), l'oignon (+92%), l'orange (+67%), la carotte (+46%), le citron (+33%), l'endive (+31%), la tomate ronde (+21%), l'aubergine (+16%), le chou vert (15%), les côtes de blettes (+9%) et l'artichaut (+7%). D'autres produits ont en revanche connu des baisses de prix sur cette même période : raisin (-41%), fraises (-34%) et haricots plat (-22%) et vert (-15%) notamment. Ces chiffres doivent cependant être nuancés : ainsi, si le prix de l'oignon a effectivement augmenté, il reste toutefois nettement inférieur à son niveau de 2019 (0,21€/kg aujourd'hui contre 0,42€/kg en 2019), laissant ainsi les producteurs en grande difficulté. Variation inverse pour la fraise, qui en dépit de la baisse des dernières semaines, enregistre toujours un prix d'achat supérieur à celui de l'an dernier (0,78€/kg aujourd'hui contre 0,66€/kg en 2019). Cela ne suffit toutefois pas à sauver les producteurs, qui sont en grande difficulté face à la chute des volumes commercialisés cette saison (de l'ordre de -50%). Même constat pour les producteurs d'artichauts qui un prix d'achat en augmentation depuis le 15 mars sont eux aussi en grande difficulté suite à l'effondrement de la demande.

Prochaine campagne fruits d'été en Catalogne : des espoirs sur les prix aux producteurs, mais les incertitudes sur la main d'œuvre demeurent. Le syndicat *Unió de Pagesos* (UP) prévoit en effet une amélioration des prix aux producteurs pour les fruits d'été cette année en Catalogne, en raison de la baisse de production attendue suite aux dégâts climatiques subis en Italie, ainsi qu'en Estrémadure et en Aragon.

Cette perspective de baisse des volumes ne lève pour autant pas les incertitudes des producteurs quant à la possibilité de disposer d'une main d'œuvre suffisante.

- **Avocat**

Bilan très positif et clôture anticipée de la campagne espagnole. La saison des avocats espagnols se terminera environ 15 jours plus tôt que l'année dernière, en raison de la demande étonnamment élevée pour tous les calibres, et malgré le fait que le volume total récolté cette année en Andalousie (80 000t) ait été supérieur à celui de la saison précédente. Malgré le Coronavirus, les prix sont restés très élevés, même pour les plus petites tailles, qui ont tendance à concurrencer fortement le Kenya, le Mexique ou le Chili. Pour l'instant, les prix se situent autour de 14-15 euros la caisse, et devraient rester stables jusqu'au début du mois de mai, lorsque de grandes quantités d'avocats péruviens arriveront sur le marché européen.

Nouvelles mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire

Adaptation des règles de l'IGP *Tenera Gallega* (veau galicien), avec une congélation désormais possible à titre exceptionnel jusqu'en décembre 2020. Face à la chute de demande et pour alléger la pression qui pèse sur les éleveurs (baisse de revenus et hausse des coûts pour l'entretien des animaux non vendus), le bureau régulateur de l'IGP a décidé d'autoriser temporairement la congélation. Les produits congelés pourront être vendus jusqu'au 30 décembre 2020 en conservant leur label IGP. L'étiquetage devra en revanche être complètement transparents vis à vis des consommateurs.

La crise actuelle démontre, s'il en était besoin, la nécessité de revoir le fonctionnement de la chaîne de valeur de l'alimentation (Ministre). Dans un interview radio, le Ministre Luis Planas en effet indiqué que les observations faites ces dernières semaines, et notamment la démonstration de fragilité de certaines filières et des problématiques patentées dans la fixation des prix, étaient des signaux supplémentaires de la nécessité de poursuivre la réforme sur la chaîne de valeur de l'alimentation.

Le Commissaire à l'agriculture J. Wojciechowski garantit au Ministre de l'Agriculture que les aides au stockage privé pour les éleveurs ovins et caprins sont en cours d'étude par la Commission. Cette requête avait été formulée par de nombreux éleveurs aux quatre coins du pays, et relayé par le Ministre Luis Planas lors de ces récentes entrevues avec la Commission et ses homologues européens. Ces derniers se sont d'ailleurs accordés la semaine dernière sur les aides à mettre en place, qui incluent celle au stockage privé pour les éleveurs ovins et caprins.

FEPEX réitère sa demande d'aides pour les filières non concernées par les paiements directs de la PAC. Suite aux déclarations mercredi dernier du Commissaire européen J. Wojciechowski, par lesquelles il indique que toutes les aides devront passer par les paiements directs de la PAC et/ou par le dispositif d'Organisation commune des marchés (OCM), et qu'aucun budget extraordinaire ne pourra être débloqué, la Fédération espagnole des associations des producteurs et exportateurs de fruits, légumes, fleurs et plantes ornementales (FEPEX) attire de nouveau l'attention sur ces filières qui ne font pas l'objet de paiements directs (notamment les fleurs coupées et les plantes ornementales, ainsi que les producteurs de fraises en particulier). FEPEX appelle demande par conséquent la mise en place de mécanismes spéciaux pour ces dernières.

Les dérogations pour permettre la chasse aux sangliers se multiplient dans les Communautés autonomes, avec cependant des oppositions de la part de certaines associations de défense des animaux. La semaine dernière, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, Luis Planas, a invité les Communautés autonomes à autoriser la reprise encadrée de la chasse pour réguler les populations de sangliers, face aux dégâts sur les cultures déplorés par plusieurs agriculteurs. Ces autorisations ont été prises en Andalousie, Aragon et Castille-la-Manche, et également plus récemment en Navarre. L'Association de défense des animaux "Non à la chasse" (*No a la Caza*) dénonce quant à elle cette mesure, au motif qu'elle ne se base sur aucun relevé officiel des dommages des sangliers dans les cultures, et qu'il est par ailleurs hautement paradoxal d'autoriser certaines personnes à pratiquer leur "hobby" dans une période de confinement strict du reste de la population.

Levée de boucliers des syndicats en Andalousie, où les éleveurs ne sont finalement pas éligibles à l'aide à destination des professionnels autonomes. Le syndicat des jeunes agriculteurs (Asaja) de Séville déplore en effet la "discrimination" dont seraient victimes les éleveurs, qui ne font pas partie des 99 professions autonomes retenues pour bénéficier de l'aide forfaitaire unique de 300 euros.

Pourtant gravement touchés par la crise, ils sont les seuls professionnels agricoles non éligibles. Les maraîchers et horticulteurs sont quant à eux pris en compte, comme l'indiquait l'antenne de Séville du syndicat en fin de semaine dernière. Asaja-Séville espère qu'il ne s'agit que d'un oubli, et exhorte le Gouvernement local à ajouter les éleveurs à cette liste de bénéficiaires.

Jardins familiaux : assouplissement du confinement dans certaines Communautés autonomes afin de permettre aux particuliers de cultiver et récolter leurs potagers/vergers privés. Les clarifications apportées par les autorités déconcentrées dans certaines régions (Valence ou Estrémadure notamment), représentantes du Gouvernement national, indiquent qu'il est désormais possible de quitter son domicile pour entretenir son potager/verger, même lorsque celui-ci est non-professionnel (consommation familiale ou complément de revenu via la distribution en circuit court avec des revenus inférieurs à ceux de l'activité principale). Ces précisions font suite au mécontentement exprimé par plusieurs syndicats et élus locaux, qui dénonçaient le paradoxe de cette interdiction (possibilité de prendre les transports en commun pour aller travailler, mais pas d'aller récolter ses fruits et légumes), et le flou dans la rédaction du texte initial sur lequel elle se basait. Il s'agit d'un système très répandu en Espagne : dans la Communauté autonome de Valence, on estime par exemple à 80% la part des terres agricoles dédiées à cette production non professionnelle. La consommation restera toutefois strictement personnelle, dans la mesure où la vente directe du consommateur au producteur demeure interdite.

Le Gouvernement andalou rétablit les obligations en matière de prophylaxie dans les élevages. Après un mois de mesures exceptionnelles d'exemption (visant à réduire au maximum le contact et à limiter les actions des professionnels vétérinaires aux seules urgences), le ministère régional de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement durable a décidé de rétablir le fonctionnement ordinaire des opérations de prophylaxie dans les élevages. Les programmes spécifiques visant par exemple à limiter la propagation de la tuberculose et la brucellose chez les bovins, les ovins et les caprins, reprendront donc leur cours normal.

Distribution

Le redressement économique de l'Espagne sera lent (Association nationale des fabricants et distributeurs - Aecoc). Le secteur de la consommation prévoit que l'Espagne sera l'un des pays qui mettront le plus de temps à se remettre des conséquences économiques du Coronavirus, avec une chute du PIB entre 2020 et 2021 estimée à environ 3% et la perte de quelque 700 000 emplois. "Nous sommes très dépendants du tourisme, des voyages et des loisirs, et ces secteurs seront parmi les derniers à sortir de la crise (...). En termes de chômage, nous reviendrons à environ 17%, comme en 2017", a expliqué le président d'Aecoc, Javier Campo. Représentant un secteur composé de plus de 30 000 entreprises, dont des fabricants et des distributeurs, et dont le poids dans le PIB est supérieur à 20 %, ses estimations pour 2020 sont plus pessimistes que celles du FMI, avec une chute de l'économie de 9% et un taux de chômage à la fin de l'année de 21 %. Il prévoit cependant une nouvelle amélioration d'ici 2021, avec un "effet de rebond" qui conduirait à une croissance d'environ 6 % l'année prochaine et à la création d'environ 800 000 emplois si un certain nombre de conditions sont remplies.

La Rapporteuse spéciale pour le droit à l'Alimentation de l'ONU appelle à trouver une solution "équilibrée" pour ne pas léser certains circuits de distribution. Dans un entretien accordé à Efe Agro, Hilde Elever a en effet souligné la nécessité d'étudier une réouverture rapide des marchés en plein air en Espagne, en parallèle de la grande distribution, afin de permettre non seulement aux petits producteurs d'écouler leurs productions, mais également aux consommateurs de disposer d'une garantie renforcée d'approvisionnement alimentaire. Selon ses mots : "s'appuyer sur les grandes chaînes de supermarchés n'est pas toujours la bonne façon de résoudre l'accès à la nourriture. La nourriture locale pour les résidents locaux est l'option la plus pratique, la plus saine et la plus respectueuse de l'environnement, ainsi qu'un moyen de soutenir l'économie locale".

Campagne du Gouvernement des Baléares pour promouvoir les produits locaux dans les supermarchés. Le ministère régional de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation a coordonné différentes activités de promotion des produits locaux avec certains grands supermarchés opérant dans l'archipel. Dans un communiqué de presse, le ministère régional a expliqué que l'idée était de promouvoir la vente des produits frais initialement prévus pour l'hôtellerie-restauration, aujourd'hui fermée et qui absorbait autrefois entre 50 et 70% de la production agricole locale.

Mesures de gestion de la main d'œuvre

Le ministère de l'Agriculture exclut toute ouverture des frontières pour les travailleurs agricoles étrangers. Dans une interview accordée à plusieurs journaux espagnols, le Ministre Luis Planas a en effet indiqué qu'il ne serait pas possible de recourir à une main d'œuvre agricole étrangère, qu'elle soit originaire de l'intérieur ou bien de l'extérieur de l'UE. Il indique compter sur le succès des mesures d'assouplissement consenties le 7 avril dernier par le décret-loi Royal 13/2020 (cumul chômage/salaire, extension des visas et permis de travail) pour répondre à la demande en main d'œuvre saisonnière agricole. Le dispositif est en vigueur jusqu'au 30 juin, mais le Ministre n'exclut pas une extension si les conditions futures l'exigent.

Poursuite de la mise en place de commissions de suivi régionales pour la mise en œuvre du recrutement exceptionnel des travailleurs agricoles, avec par exemple en Castille-et-Léon la mise en place d'un ordre de priorité (chômeurs locaux, autres locaux, chômeurs nationaux). Bien qu'elles ne soient pas obligatoires, plusieurs commissions pluripartites incluant élus, administrations et syndicats ont récemment vu le jour, avec pour objectif de coordonner le déploiement des mesures du décret-loi Royal 13/2020. Le 14 avril dernier, la Commission pour la région Castille-et-Léon a ainsi tenu sa première réunion (par voie électronique) durant laquelle les parties prenantes se sont accordées sur la marche à suivre. Les syndicats agricoles seront en charge de l'évaluation des besoins en main d'œuvre pour chaque province. Un ordre de priorité a ensuite été fixé pour la couverture de ces besoins : d'abord les chômeurs locaux (identifiés par l'administration locale pour l'emploi : Empleo Castilla y León - ECYL) ; ensuite les travailleurs au statut de résidence légal sur le territoire mais sans permis de travail (en particulier les étudiants), et enfin en dernier recours les chômeurs dont la résidence est plus lointaine (identifiés par l'administration nationale pour l'emploi : Servicio Estatal de Empleo - SEPE).

Une situation de précarité renforcée pour les migrants non régularisés, qui trouvent de plus en plus difficilement du travail dans les exploitations. Force de travail dans les exploitations maraîchères espagnoles depuis plusieurs années, de nombreux migrants sans papiers seraient aujourd'hui en situation de grande précarité selon plusieurs syndicats (UGT, CCOO) et associations, suite à leur exclusion du dispositif mis en place par le Gouvernement. Ils ne trouveraient plus de travail, et n'auraient donc plus de quoi subvenir à leurs besoins essentiels (notamment l'alimentation). Certains manquent également d'information sur la pandémie en cours, et ignorent par exemple la nécessité d'une distanciation sociale. Même pour ceux qui sont informés, leurs habitations précaires ne leur permettent que très rarement de respecter les préconisations sanitaires (habitats exigus, "chambres" partagées, manque d'eau, etc.). Bien qu'aucune statistique officielle ne les comptabilise, ils seraient plusieurs milliers. Le bidonville de Lepe, près de Huelva, n'en abriterait pas moins de 2 000.

Actions de solidarité

La maire de Barakaldo appelle à soutenir la Banque alimentaire par le biais de dons en ligne. Elle a appelé à la participation de chacun dans la campagne de soutien à la Banque Alimentaire, qui pendant ce confinement a proposé aux citoyens de mener une campagne de collecte différente, en éliminant la présence physique des bénévoles dans les supermarchés et les magasins d'alimentation, et en remplaçant par la collecte de dons via son site web.

El Ganso ouvre son site web à d'autres entreprises afin qu'elles puissent vendre leurs produits pendant la crise du coronavirus. L'entreprise de mode *El Ganso* a ouvert un espace au sein de son site web (www.elganso.com) pour aider les marques et les entreprises d'autres secteurs, notamment l'alimentation, afin qu'elles puissent vendre leurs produits pendant l'état d'alerte en Espagne. Plus précisément, l'entreprise espagnole a lancé vendredi dernier l'initiative "*La Communauté*", un appel à candidatures au moyen d'un formulaire sur son site web, qui durera une semaine, afin que les entreprises intéressées puissent y participer.

Alicante Gastronómica livre 4 000 repas à des personnes sans ressources en moins d'une semaine. *Alicante Gastronómica* a réussi en moins d'une semaine à livrer 4 000 menus à des personnes disposant de peu de moyens, grâce au travail conjoint d'entreprises du secteur de l'alimentation et de l'hôtellerie, de bénévoles, de chefs cuisiniers et d'associations.

Cette action promue par le Conseil provincial, la Chambre de commerce, du tourisme de la Communauté de Valence et l'Ifa, et qui a dû être reportée à septembre en raison du Covid-19, a décidé il y a une semaine de reconverter son objectif à court terme et de mettre une grande partie de ses ressources à la disposition des plus démunis.

Les producteurs de fraises reçoivent 40 000 masques. Les entreprises du secteur des fruits rouges de la province de Huelva ont reçu ces derniers jours un total de 40 000 masques pour la protection des travailleurs qui, pendant la crise sanitaire due au coronavirus, se rendent à leur poste dans des autocars mis à disposition par les entreprises à cet effet. Selon un communiqué d'Interfresa, ce matériel, envoyé par le gouvernement central à la province, est géré par la Délégation du gouvernement d'Andalousie et par la sous-délégation.

Secteur Forêt-bois

Des cintres en bois aux écrans de protection : une initiative originale du Gouvernement de Galice et d'Adolfo Domínguez. Développé par le Gouvernement régional avec des entreprises galiciennes telles que *Adolfo Domínguez* et *Meifus Industrial*, ce projet vise fabriquer du matériel de protection des usagers et employés. Plus 10 000 cintres obsolètes donnés par Adolfo Dominguez au Centre d'innovation et de services technologiques du bois en Galice (CIS Madère) seront utilisés. Ils seront broyés, mélangés avec du propylène (plastique), et ensuite récupéré par l'entreprise Meifus Industrial Pontevedra pour fabriquer un total de 15 000 écrans de protection, répondant aux critères du Ministère de la santé. Ces écrans de protection seront ensuite mis à disposition du service de santé régional (Sergas) pour être distribués.

Le II^{ème} forum de construction en bois est reporté à 2021. L'événement était prévu pour les 4 et 5 juin au centre de conférence Baluarte à Pampelune. Tout ce qui était initialement prévu pour cette année (lieu, programme, intervenants, inscriptions...) a été maintenu pour l'an prochain. Seule la date change, et sera fixée prochainement (mai ou juin 2021, en fonction de l'évolution de la situation).

Pêche maritime et aquaculture

L'Andalousie réclame de nouveaux quotas. Lors de la visioconférence que la Conseillère régionale à la pêche du gouvernement andalou a célébré le 17 avril avec les représentants du secteur de la pêche de cette région, celle-ci s'est engagé à demander au ministère central de nouveaux quotas pour la sardine, l'anchois et le thon notamment, et à accélérer les procédures afin de faciliter les aides économiques accordées à la filière dans le cadre de la crise du Covid-19, ainsi qu'à assurer la distribution de nouveaux moyens de protection à bord des bateaux.

La Galice, à la tête des ventes à domicile de produits de la mer. Selon la Fédération galicienne de commerce de détail de cette région, les ventes de produits de la mer ont augmenté considérablement ces dernières semaines, atteignant 80% du total. Au classement des ventes par espèce, figurent le merlu, suivi de la lotte, la cardine, le merlan, la daurade et le saumon.

Le Gouvernement des îles Baléares créé un site de vente de produits de la mer en ligne. Celui-ci comprend une quarantaine de commerces de produits de la mer parmi un total de 460 commerces de cet archipel, proposant ce service dans le but d'atténuer la chute des ventes enregistrée ces dernières semaines. Ces derniers doivent figurer parmi les filières autorisées à poursuivre leur activité par le Gouvernement central depuis l'entrée en vigueur de l'état d'alerte (le 14 mars dernier). Ce site a reçu plus de 60 000 visites en moins de quatre semaines.

L'équipage du "Carla" restera confiné dans le navire au port de Burela jusqu'au 27 avril. L'équipage du "Carla", le bateau français en quarantaine dans le port de Burela, restera confiné jusqu'au 27 avril, date à laquelle il pourra retourner pêcher après désinfection du navire. Selon des sources municipales, les 16 travailleurs, parmi lesquels des résidents des Asturies, de Galice et du Portugal, restent confinés dans le navire en raison de la difficulté de transférer chacun d'entre eux à leur domicile respectif. Le "Carla", dont le propriétaire est asturien, est amarré à Burela depuis le 13 avril dernier, après qu'un des membres de son équipage ait été testé positif au Covid-19. Une deuxième vague de tests a été effectuée sur l'ensemble de l'équipage, tous sont ressortis négatifs.

PORTUGAL

Filières agricoles

- **Fruits rouges**

Chute de la production de 20% par semaine, le secteur est en crise. La crise touche fortement la production de framboises, de myrtilles et de mûres au Portugal. Selon les professionnels, la mesure de retrait des fruits rouges du marché mise en œuvre par le Gouvernement ne couvre qu'une partie des coûts de la récolte et n'est pas suffisante pour répondre aux difficultés actuelles.

Nouvelles mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire

Le secteur agricole évalue l'aide gouvernementale. Les confédérations agricoles ont salué les mesures déjà prises par le gouvernement, mais ont insisté notamment sur l'importance d'élargir la mesure de retrait des fruits rouges à d'autres filières comme le lait. Les agriculteurs se sont montrés également disponibles pour identifier les besoins du secteur en termes de main d'œuvre étrangère et les solutions pour répondre aux préoccupations de sécurité sanitaire. Le président de la Confédération des Agriculteurs du Portugal (CAP), Eduardo Oliveira e Sousa, a regretté les retards dans l'arrivée des aides financières aux entreprises.

La ministre de l'Agriculture, Maria do Céu Albuquerque, défend l'union entre tradition et innovation pour répondre aux défis du secteur. Dans son intervention à l'occasion de l'inauguration de la première édition du « salon du fromage » en ligne, la ministre a souligné que cette initiative innovante pour mettre à disposition un produit faisant partie de l'identité nationale, était le résultat d'un partenariat entre différentes entités. Ainsi, elle soutient les initiatives numériques dans ce domaine pour surmonter les restrictions sociales et rapprocher les producteurs des consommateurs afin de promouvoir les produits nationaux de qualité.

Actions de solidarité

Création d'une plateforme pour aider les petits commerçants à vendre en ligne. La plateforme « *comerciantes.pt* », visant à aider les petits commerçants dans la vente de leurs produits en ligne, a été inaugurée la semaine dernière dans l'aire métropolitaine de Lisbonne.

Secteur Forêt-bois

La Garde Nationale Républicaine (GNR) comptera 150 nouveaux agents forestiers à partir de cette semaine. Les agents ont récemment terminé leur formation et ont pris leurs fonctions le 20 avril, selon le ministère de l'administration interne (MAI). Les nouveaux agents vont renforcer le Service de Protection de la Nature et de l'Environnement de la GNR, dont le dispositif de lutte contre les incendies de cette année inclut un total de 11 827 agents.

Pêche maritime et aquaculture

Le gouvernement régional de Madère a publié le règlement relatif au soutien du secteur de la pêche. Le gouvernement de Madère a approuvé le 16 avril le règlement relatif à l'octroi d'une compensation financière à fonds perdu destinée au secteur la pêche de la région, d'un montant total de 1,25 M€.